

# GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

## DIRECTOIRE

DECISION 2022.04.13 – 1

*Réunion du 13 avril 2022*

**TERMINAL PETROLIER DE FOS  
AVENANT N°5 A LA CONVENTION DE TERMINAL DU 09 MAI 2011  
CONCLUE ENTRE LE GPMM ET FLUXEL**

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sous réserve de l'application des dispositions relative aux conventions réglementées,

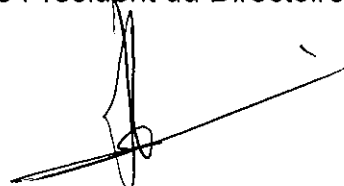
Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve le projet d'avenant n°5 à la convention de terminal du 09 mai 2011 conclue entre le GPMM et FLUXEL.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à Marseille, le 13 avril 2022

Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

# GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

## DIRECTOIRE

DECISION 2022.04.13 – 2

*Réunion du 13 avril 2022*

### CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'INFLUENCE 2022-2024

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sous réserve de l'application des dispositions relative aux conventions réglementées,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve le principe d'une participation du GPMM au Programme d'Influence pour la période 2022-2024 ;
- Approuve le projet de MoU établie entre l'Aéroport Marseille Provence, l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranéen, le GPMM et Provence Promotion.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à Marseille, le 13 avril 2022

Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

# GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

## DIRECTOIRE

DECISION 2022.04.13 – 3

*Réunion du 13 avril 2022*

<p><b>CONVENTION D'INFLUENCE 2022 ENTRE LE GPMM ET PROVENCE PROMOTION</b></p>
---

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

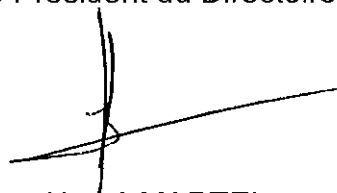
Sous réserve de l'application des dispositions relative aux conventions réglementées,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve le projet de convention cadre d'Influence 2022 établie entre le GPMM et Provence Promotion.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à Marseille, le 13 avril 2022  
Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

# GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

## DIRECTOIRE

DECISION 2022.04.13 – 4

*Réunion du 13 avril 2022*

**OPERATION D'INVESTISSEMENT SU025192  
MODERNISATION DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION  
D'EAU POTABLE DE LA ZIF  
STATION DE POMPAGE DU VENTILLON ET RESEAU D'ALIMENTATION  
ASSOCIE**

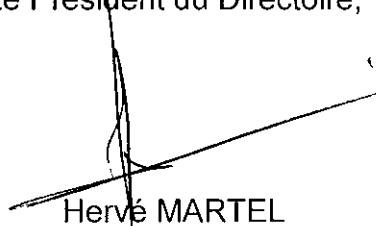
Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve l'ouverture de l'opération SU025192 « Modernisation de la production et de la distribution en eau potable de la ZIF, station de pompage du Ventillon et réseau d'alimentation associé » pour un montant de 2 093 000 € hors frais d'études et de suivi de 2 406 950 € frais d'études et de suivi estimés à 15% inclus ;
- Approuve l'engagement des travaux correspondants.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à Marseille, le 13 avril 2022  
Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

# GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

## DIRECTOIRE

DECISION 2022.04.13 – 5

*Réunion du 13 avril 2022*

<p><b>EXONERATION DES DROITS DE PORT NAVIRE ET TAXES D'USAGE POUR LE NAVIRE MEDITERRANE DANS LE CADRE DE L'OPERATION HUMANITAIRE D'ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS</b></p>
---

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

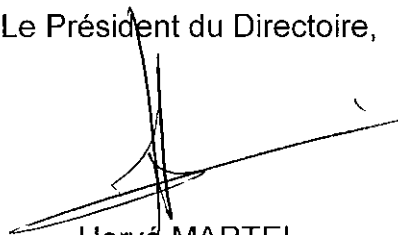
Vu l'avis favorable de l'Agent Comptable,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve l'exemption des droits de port et taxes d'usage (passagers) pour le navire Méditerranée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 et ce jusqu'à la fin de l'opération humanitaire « MED4UA ».

**Adopté à l'unanimité**

Fait à Marseille, le 13 avril 2022  
Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL